

# Compte-rendu sommaire

vosre contact : Emmanuel CATTIAU  
tél : 01 64 10 18.30  
courriel : [secretariat.general@savigny-le-temple.fr](mailto:secretariat.general@savigny-le-temple.fr)

## Objet : Conseil municipal du 25 janvier 2021

Légalement convoqué le 19 janvier 2021, le Conseil municipal s'est réuni le lundi 25 janvier 2021 à 19h00 dans la Grande salle du Millénaire sous la présidence de Mme Marie-Line PICHERY, Maire.

### **Etaient présents : 29 élus**

Mme PICHERY, M. GAUDIN, M. M'PENDJA, Mme BOULAY, M. COTTY, Mme DELACOURT, M. SUBIRADA, Mme BENSALÉM, M. BRIARD, Mme GABAY, M. CANNENPASSE-RIFFARD, Mme FLADIN, M. EL BOUANANI, Mme ARNAULT, M. FRIKART, Mme MAGNY, M. BOUDA, M. NANDA, Mme MASSANGA, M. AUBERT, M. CONQ, M. EL BORJE, Mme BOUSEKSOU, Mme DOMBA, Mme CHESNAIS, Mme MOUCHRIT, M. PIET, Mme POUPARD, M. LAKHAL

formant la majorité des membres en exercice.

### **Avait donné pouvoir : 2 élus**

Mme BISSONNIER à M. GAUDIN  
M. GACEM à Mme PICHERY

### **Etaient absents : 4 élus**

M. FRANCES,  
Mme TARRASSE,  
M. POLLET,  
Mme FRANCIS

M. AUBERT est désigné comme secrétaire de séance.

## 1/ Projets de délibération

Le Conseil municipal entame l'examen des projets de délibération :

### 1. Programme d'agriculture urbaine et périurbaine de la Ville (délibération n° CM\_21\_001)

Sur proposition du maire,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le programme-cadre d'agriculture urbaine et périurbaine pour la période 2020-2026 ;
- **Autorise** le maire à solliciter tous les partenariats techniques et financiers, ainsi que les subventions nécessaires à sa mise en œuvre et à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;
- **Dit** que les crédits seront imputés sur le compte 833-AGRI en dépenses et en recettes.

### 2. Budget primitif 2021 - ouverture des crédits d'investissement sur le budget 2021 (délibération n° CM\_21\_002)

Sur proposition du maire,  
Après en avoir délibéré, par :

28 voix pour

3 abstentions : M. PIET, Mme POUPARD, M. LAKHAL

- **Autorise** le maire à engager, liquider et mandater les dépenses selon le type de dépenses listées en annexe avant le vote du budget primitif de l'année 2021 pour un montant total de 2 030 000 € ;
- **Dit** que les crédits seront prévus en priorité au budget primitif de l'année 2021 aux chapitres et articles concernés.

## 2/ Comptes-rendus des décisions du maire et des marchés publics

Le maire rend compte au Conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences qui lui a été confiée en application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales, ainsi que des décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres (articles L2121-12, L2122-22 4° et L2122-23 du code général des collectivités territoriales) :

### DÉCISIONS DU MAIRE - Années 2020 et 2021

N° projet	Date	Objet
DM_20_016	18 décembre 20	Réalisation d'un emprunt de 1 821 080,60 euros auprès de la Banque Postale
DM_21_001	12 janvier 21	Détermination du prix de vente et des modalités de distribution des fruits, légumes et jus de fruits

### MARCHES PUBLICS - Année 2020 et 2021

N°	Date	Objet	Prestataires	Montant HT	Durée
20-008	25 mars 20	Maintenance des extincteurs	Isogard	< 40 000 €	1 an renouvelable 3 fois
20-014	22 juin 20	Maintenance des alarmes intrusion dans les bâtiments communaux	RATP Maintenance services	< 40 000 €	1 an renouvelable 3 fois
20-016	17 août 20	Travaux d'extension et maintenance du dispositif de vidéoprotection urbain et des projets innovants	ENTRA et SPIE	200 000 € max/an	1 an renouvelable 3 fois (< 5ans)
20-023	15 déc. 20	Impression de calicots et bâches pour la ville de Savigny-le-Temple	Aria Repro	< 40 000 € 6 000 € HT/an	1 an renouvelable 4 fois

La séance est levée le lundi 25 janvier 2021 à 20h07.

### CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Toute personne intéressée peut consulter le recueil des actes administratifs de la Commune et en obtenir copie en Mairie, au Secrétariat général et des Assemblées (porte 317), aux heures habituelles d'ouverture des services municipaux.

Diffusion le 2 février 2021

- Panneaux d'affichage municipaux (9 exemplaires)
- Dossier du Conseil municipal (1 exemplaire)
- Site Internet de la Ville (rubrique « Ma ville/Vos élus »)

Affichage en Mairie du 2 février 2021 au 8 avril 2021 pour caractère exécutoire.